



Location vente d'un terrain loisir

Par **petiziols**, le **01/06/2010** à **20:36**

Bonjour, j'etais proprietaire d'un terrain loisir que j'ai cede en location vente, la vente doit se faire a la fin 2010, voila 2 mois j'ai fait donation du dit terrain a mon fils, comment dois -je prevenir les futurs acquereurs par mail ou par lettre recommandee, pouvez vous m'indiquer la demarche , cordialement